

CGT



RADIO FRANCE

Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision

Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle C.G.T.

Les élections professionnelles se déroulent cette année dans un climat d'incertitude inquiétant pour l'avenir du chœur.

La vacance des directions administrative et artistique du chœur ne doit pas s'éterniser et **l'intérim exercé par Samuel Serin ne doit être que de courte durée**. Elle doit déboucher sur la nomination rapide d'un directeur.

Ce directeur devra contribuer à l'élaboration d'une saison musicale cohérente et équilibrée **assurant à tous un emploi du temps le plus complet possible** ainsi qu'une programmation originale et de qualité.

- **Une programmation élaborée avec les directeurs artistiques des 2 orchestres** afin de retrouver un fonctionnement à temps plein tel qu'on l'a connu dans les années 90.
- **Une programmation de concerts a capella** (4 à 5 concerts par an) avec des chefs invités de renom comme cela s'est passé jusqu'à présent, pour explorer le répertoire choral français et international; cette pratique a apporté souplesse et qualité au chœur, il serait très dommage d'y renoncer; d'autre part, la présence du public est très motivante pour les interprètes: l'enregistrement en studio ne peut être que de courte durée !
- **Les programmations d'œuvres contemporaines pour retrouver le chemin de la création avec des groupes de 12 et 24 chanteurs** comme par le passé, les compositeurs ont déserté la maison Radio France en ce qui concerne la création vocale; il ne faut pas laisser entièrement ce créneau à l'extérieur et c'est de plus, un excellent exercice pour les réflexes musicaux.
- **Les concours de recrutement:** Radio France doit reprendre au plus vite la politique de recrutement permanent, pour conserver l'effectif à 114 afin d'assurer la qualité et la diversité de notre production musicale.
- **Le studio :** il faut relancer avec insistance la direction sur la construction du studio, ceci est indissociable du projet artistique.

Voilà un projet que seuls vos représentants CGT, avec les représentants des orchestres, par leur sérieux, leur compétence et leur détermination sont à même de faire aboutir pour la sauvegarde, le rayonnement et le renom du chœur de Radio France, votre chœur !!!

Paris, le 17 mars 2004

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☎ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

📞 01 56 40 28 83 📠 01 56 40 34 05 📧 e-mail : radio-france.snrt-cgt@worldonline.fr

Site internet : <http://perso.worldonline.fr/cgt-rf>